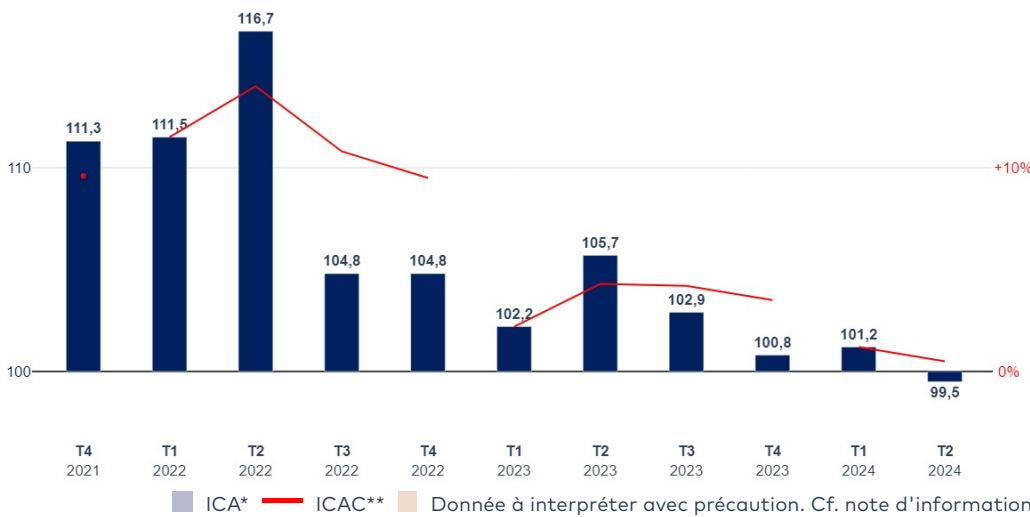


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

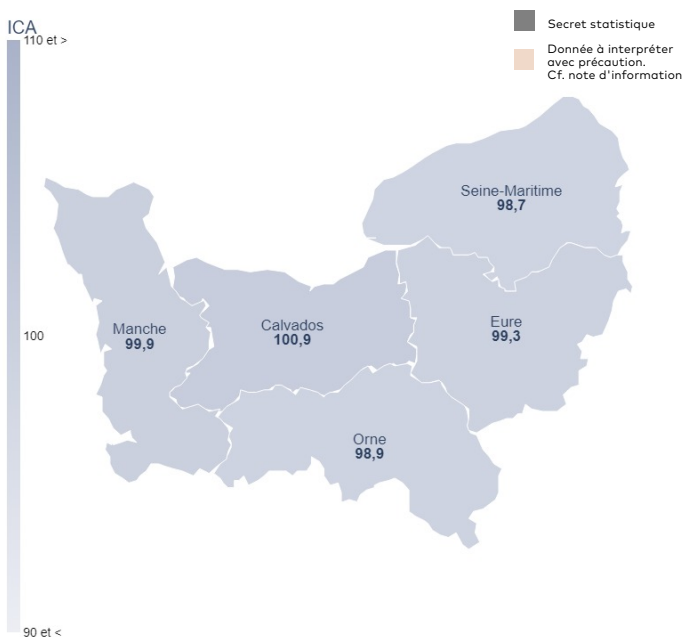
Au 2e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 24 000 TPE-PME de Normandie de notre échantillon est de 99,5, soit une baisse de 0,5% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2023. Il s'agit du premier trimestre de diminution d'activité après treize trimestres consécutif de hausse pour les entreprises normandes. Cette performance place tout de même la région en haut du classement national (2e position) avec un résultat supérieur de 0,9 point à la moyenne française. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse de CA de 0,5% depuis le début de l'année.

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2% en juin 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à se réduire après les fortes hausses de 2023. Cette légère baisse s'explique par le ralentissement sur un an des prix de l'énergie (notamment des produits pétroliers), ainsi que par celui des prix de l'alimentation. Le taux d'inflation garde par conséquent un impact en valeur sur le CA, mais plus limité.



+0,5 %
de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

La carte de la région



Évolution

- Lors du 2e trimestre 2024, seul le département du Calvados, sur les cinq que compte la région, a enregistré une progression d'activité par rapport au 2e trimestre 2023 (+0,9%).
- Les entreprises de la Manche voient leur CA baisser sur la période (-0,1%) mais leur performance reste supérieure à la moyenne régionale (-0,5%).
- Les structures de l'Eure (-0,7%), de l'Orne (-1,1%) et de Seine-Maritime (-1,3%) affichent quant à elles des performances inférieures à la moyenne régionale.

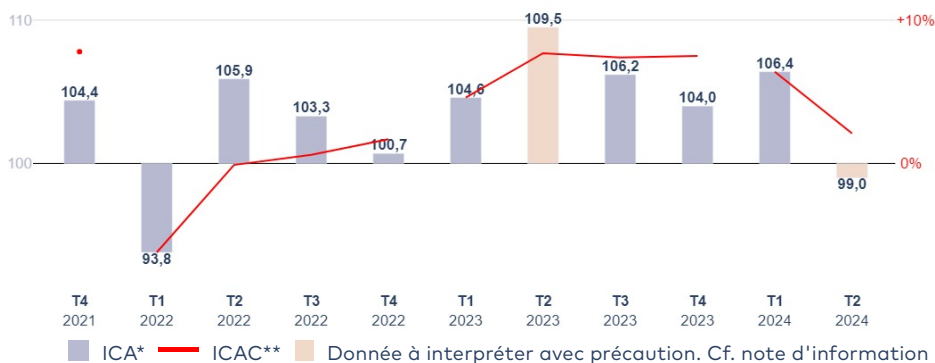
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
**L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Après huit trimestres consécutifs de hausse d'activité, les 511 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une baisse de CA de 1% (en valeur) au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023. En cumulé sur l'année, le CA reste en hausse, de +2,1%. Si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés. Cependant, l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur. De plus, de nombreuses boulangeries-pâtisseries montent en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.



+2,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Construction

Au 2e trimestre 2024, pour la deuxième fois consécutive, les 3 453 TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent une réduction d'activité (-1,9% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 2,6%. La crise du logement continue d'impacter le secteur avec une chute des mises en chantier dans le logement neuf atteignant 13,9 % entre les premiers trimestres 2023 et 2024, selon un article de Batirama publié le 10 juillet 2024. Avec un nombre de transactions dans l'ancien qui continue de se réduire, l'activité d'entretien-rénovation de logements n'est pas plus porteuse, d'autant plus que l'activité de rénovation énergétique tourne au ralenti depuis le début d'année. La dynamique resterait en revanche positive dans le non-résidentiel avec une croissance de l'activité de 2,6% au 1er trimestre 2024, selon le même article de Batirama. Autre élément positif, les prix des matériaux seraient actuellement sur une tendance baissière, même s'ils restent de 30 % à 40 % au-dessus de leur niveau de 2019.



-2,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de couverture par éléments (4391B)

Au 2e trimestre 2024, les 318 entreprises des travaux de couverture par éléments de l'échantillon voient leur CA se réduire pour le troisième trimestre consécutif (-3,6% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 2,9%. Les entreprises du secteur subissent la crise du marché de la construction neuve ainsi que l'affaiblissement de la dynamique du marché de l'entretien-rénovation.



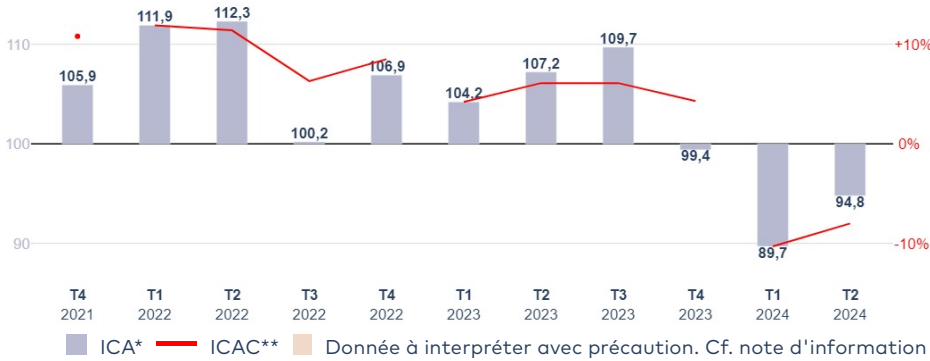
-2,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 448 structures de l'échantillon affichent un CA en recul de 5,2% en valeur au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023, marquant ainsi le troisième trimestre consécutif de baisse pour le secteur. En cumulé depuis le début d'année, l'activité s'est réduite de 8%. Les entreprises du secteur subissent de plein fouet la crise du marché de la construction neuve dont elles sont intrinsèquement dépendantes. C'est d'ailleurs le corps de métier du bâtiment qui affiche les baisses d'activité les plus importantes.



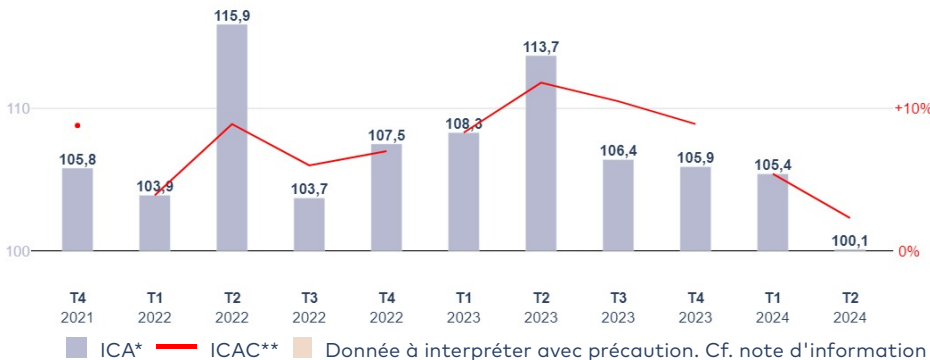
-8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Après dix trimestres de hausse d'activité, au 2e trimestre 2024, les 463 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles affichent de nouveau une hausse, mais plus réduite (+0,1% en valeur par rapport au 2e trimestre 2023). En cumulé depuis le début d'année, le CA du secteur augmente de 2,3%. Selon le baromètre Mobilians-Solware de janvier 2024, le CA reste porté par l'augmentation des prix liée à la hausse du coût des pièces mais aussi à celle du coût de la main d'œuvre qui progresse encore plus vite. En effet, d'après une étude publiée par l'association Sécurité et réparation automobile (SRA) en mars 2024, le coût moyen des réparations automobiles a augmenté de 7% entre 2022 et 2023, plus précisément de 8,6% pour les ingrédients de peinture, de 7,5% pour les pièces de rechange et de 5,9% pour la main-d'œuvre. Dans ce contexte, selon la note Altares de juillet 2024, le nombre de défaillances d'entreprises en France pour les entreprises du commerce et de la réparation de voitures a augmenté de 25,6% au deuxième trimestre 2024.



+2,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail de viandes (4722Z)

Les 208 commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé de l'échantillon voient leur CA repartir à la baisse au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023 (-1,2% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, le CA reste en hausse (+3,3%). Le secteur continue d'être impacté par l'inflation avec des ménages qui réduisent leurs achats de viande. Selon une étude de l'Insee publiée le 11 juillet 2024, 12% des Français restreindraient actuellement leurs achats de viande, poisson et autres protéines, faute de moyens. Selon les données du service statistique du ministère de l'agriculture publiées le 27 juin 2024, entre 2022 et 2023, la consommation totale de viande par habitant se serait ainsi repliée de 1,7 % en moyenne en France, et de 5,8 % en vingt ans, signe qu'il existe aussi un mouvement plus global de recul en matière de consommation de viande, lié à des changements d'habitudes.



+3,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 340 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon enregistrent une baisse significative de CA au 2e trimestre 2024 (-6,7% en valeur) après la hausse du trimestre précédent (+3,5%). En cumulé depuis le début d'année, l'activité du secteur enregistre une baisse de 2,2%. La mauvaise météo du printemps a sans aucun doute impacté négativement les ventes. La période inflationniste actuelle joue aussi contre le secteur avec des ménages qui devraient cette année encore opérer des arbitrages au détriment de l'habillement.



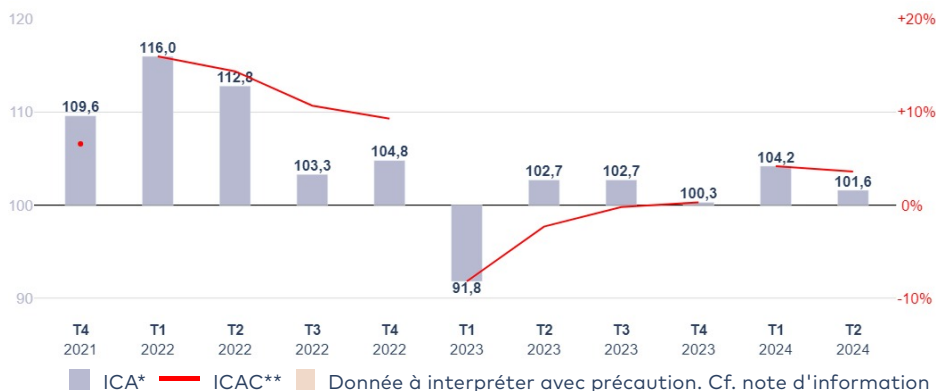
-2,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 624 pharmacies de l'échantillon enregistrent un cinquième trimestre consécutif de croissance : +1,6% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. En cumulé depuis le début d'année, la hausse d'activité atteint 3,6%. En dépit de ces bons résultats, des motifs d'inquiétude demeurent, notamment celui de l'accélération du nombre de fermetures de pharmacies. Avec plus de 200 fermetures l'an dernier, le nombre d'officines est passé sous la barre des 20 000 en France. Pour pallier ce mouvement, une aide de l'Assurance maladie, pouvant aller jusqu'à 20 000 euros par an, est actuellement en pourparler. Cette dernière ciblerait les officines qui sont seules dans leur commune.



+3,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerces de détail d'optique (4778A)

Après sept trimestres consécutifs de hausse d'activité, les 213 opticiens de notre échantillon affichent une baisse de CA de 1,1% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. En cumulé sur l'année, le CA reste toutefois en hausse (+2%). Le contexte inflationniste entraîne une augmentation des coûts pour les acteurs de la filière et des consommateurs qui descendent en gamme pour leurs lunettes. Cependant, le secteur devrait continuer de bénéficier d'une demande croissante de produits personnalisés de haute qualité et de la hausse de la demande en lien avec le vieillissement de la population. De plus, la mesure gouvernementale adoptée en juin 2024 sur l'élargissement du rôle de l'opticien sera bénéfique aux entreprises du secteur. En effet, cette mesure visant à faciliter l'accès aux soins permet aux opticiens de modifier la prescription d'un ophtalmologiste si la vue d'un patient a légèrement évolué.



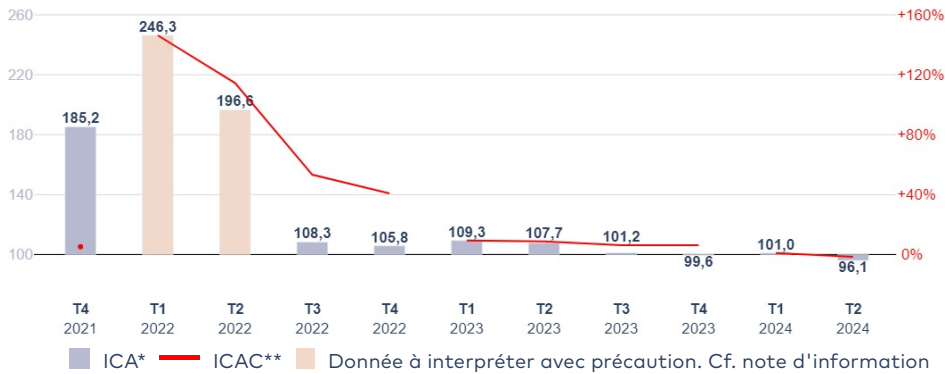
+2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Hébergement et restauration

Les 2 407 structures de l'hébergement et restauration enregistrent une baisse de CA de 3,9% (en valeur) au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023, après la hausse du trimestre précédent. En cumulé sur l'année, le CA du secteur affiche un recul de 1,5%. L'effet de base était toutefois défavorable, l'activité ayant augmenté de 7,7% au 2e trimestre 2023, période de comparaison. Signe que la dynamique du secteur n'est pas mauvaise, l'Insee indique que la consommation en France en services d'hébergement et restauration a augmenté de 0,8% au 2e trimestre 2024, après +0,1% au 1er trimestre 2024. Cette tendance à la hausse de la fréquentation touristique sur la période, confirmée par Atout France, a été favorable au secteur.



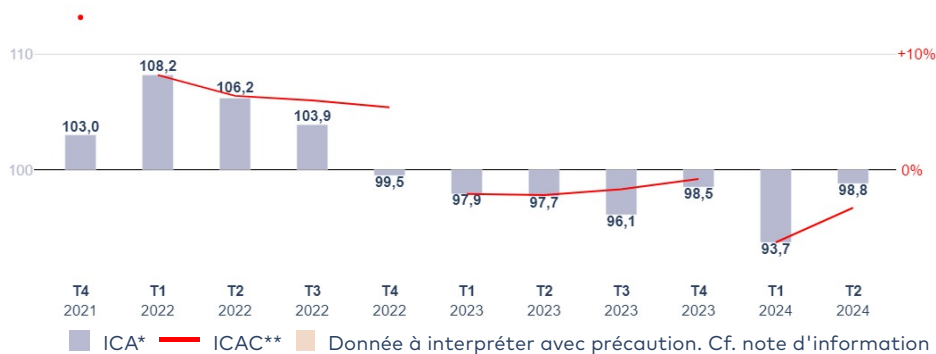
-1,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Activités immobilières

Les 4 779 entreprises des activités immobilières de l'échantillon voient leur activité reculer pour le septième trimestre consécutif : -1,2% en valeur au 2e trimestre 2024 après -6,3% au 1er trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, le CA est en recul de 3,3%. Le secteur dans son ensemble est impacté par la chute des ventes de logements, et à plus forte raison les agences immobilières. En un an, le nombre de faillites a plus que doublé (+114%), constate la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM). Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants au 2e trimestre 2024 avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile. Ainsi, ils atteignent en juin leur niveau le plus bas depuis un an (3,66% en juin 2024 après 4,20% en décembre 2023).



-3,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Coiffure (9602A)

Les 754 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité repartir à la baisse au cours du 2e trimestre 2024 (-2%), après la hausse du précédent trimestre (+3,4%). En cumulé depuis le début d'année, le CA reste en hausse (+0,6%). Le cabinet d'études Xerfi anticipe cependant un nouveau ralentissement de l'activité des salons de coiffure sur l'ensemble de l'année. L'indicateur resterait en effet pénalisé par les pressions sur le pouvoir d'achat. Face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait notamment se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.



+0,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 24 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :

